



ACTUALITÉS EN FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

Par Hélène PAERELS,

Consultante en fiscalité immobilière au CRIDON Nord-Est



OBJET :

L'année 2013 aura, une fois encore, été riche de nouveautés dans le domaine de la fiscalité immobilière. Réforme des plus-values immobilières, modification des taux de TVA, modification des taux des droits d'enregistrement, débats sur la hausse de l'assiette de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, nouvelle définition de l'abus de droit... Des sujets qui ont suscité, et suscitent encore, bien des questions car toutes ces mesures ont été adoptées au terme d'un processus administratif et parlementaire mouvementé, au cours duquel il est aisé de se perdre. A ceci s'ajoutent la jurisprudence et les réponses ministérielles de l'année 2013 qu'il est utile de connaître. Alors, au sortir de cette année 2013, nous pouvons nous interroger : quelles sont les nouvelles mesures fiscales qu'il est utile de connaître pour aborder l'année 2014 ?



PROGRAMME :

Sous réserve du texte définitif de la loi de finances pour 2014 et autres lois de finances, les principaux thèmes abordés seront :

I. Actualités dans le domaine des plus-values immobilières

- Le sort des plus-values de cession d'immeubles autres les terrains à bâtir
- Le sort des plus-values de cession de terrains à bâtir
- Quid des mesures transitoires ?
- Panorama de la jurisprudence et de la doctrine administrative 2013

II. Actualités dans le domaine des droits d'enregistrement

- Hausse du taux normal de TVA
- TVA immobilière et logement social
- Les zones ANRU

III. Quid de l'entrée en vigueur des aménagements apportés à la taxe foncière sur les propriétés non bâties ?

IV. L'abus de droit : une nouvelle définition ?



INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence de (**Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix**) :

- ». AMIENS, le mardi 14 janvier 2014 à l'Université Picardie Jules Verne,
10 Placette Lafleur (amphi BECCARIA).



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 6 janvier 2014.

- ». GOSNAY, le jeudi 16 janvier 2014 aux Salons de La Chartreuse,
1 rue de Fouquières (Visioconférence)



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 8 janvier 2014.

Également le jeudi 16 janvier 2014 :

- ». NANCY, au Conseil régional des notaires, 22 Rue de la Ravinelle
en visioconférence (17h - 19h). Les offices équipés pourront bénéficier
d'une connexion directe.
Pour tout renseignement technique, contacter Monsieur Huriet –
Conseil Régional des Notaires
- ». EPINAL, à la Chambre des notaires, 22 Quai de Dogneville,
en visioconférence (17h - 19h)
- ». BAR LE DUC, à la Chambre des notaires, 19 Quai Carnot,
en visioconférence (17h - 19h)
- ». VERDUN, en la SCP RUFIN, MICHEL, MANCINI,
4 Avenue Albert 1^{er}, en visioconférence (17h - 19h)
- ». REMIREMONT, en la SCP HELLUY, GUNSLAY, DUBAR,
105 Rue Charles de Gaulle, en visioconférence (17h - 19h)



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 8 janvier 2014.

- ». REIMS, le mardi 21 janvier 2014 à la Chambre Interdépartementale des Notaires.
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims (salle des adjudications).



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 13 janvier 2014.

A retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement
A l'attention de Mme
FLEURY
au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212

Sera accompagné de : M.....
M.....
M.....

Joint un chèque de (72 €/participant TTC soit 60 € HT) à l'ordre du
CRIDON Nord-Est.

Merci de nous indiquer l'adresse e.mail à laquelle nous vous enverrons un support de travail.....